

les Brèves de la carcarie

BULLETIN MUNICIPAL
DE MONTAREN &
SAINT-MÉDIERS
JANVIER 2021



LE MOT DU MAIRE



Une année nouvelle commence pleine de projets et d'espérances...

L'épidémie du Coronavirus a mis à mal notre lien social, nous privant de moments de rencontres précieux, d'activités associatives et des traditionnelles manifestations festives et culturelles qui rythment la vie de Montaren et Saint-Médiars. C'est une épreuve inédite et douloureuse pour nous qui sommes si attachés à la proximité, au partage, au vivre ensemble.

Cette crise met en relief l'importance des liens humains à entretenir. Elle appelle aussi des expressions de solidarité, de respect de l'autre, de tolérance que nous devons particulièrement entretenir au moment où notre pays est à nouveau la cible de fanatismes qu'aucune croyance religieuse ne saurait justifier.

C'est d'autant plus impérieux qu'à travers ces attentats barbares, ce sont les fondements de notre République qui sont attaqués : la liberté d'expres-

sion, le principe de laïcité, notre mode de vie et la devise de notre nation gravée au fronton de nos mairies : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

Être citoyen, c'est respecter ces valeurs, celles de la démocratie, qui fondent les lois de la République.

Face à ces menaces, nous devons faire front, sans concession. La vie doit continuer avec encore plus de force et de vigueur que nous en mesurons mieux la fragilité.

C'est sur cet étroit chemin de crête qu'évolue la vie municipale : dans les moments difficiles, il faut s'attacher particulièrement aux gestes d'entraide, sans relâchement, et chacun de nous peut y contribuer. Il faut aussi s'adapter à l'actualité, appliquer les consignes préfectorales, en assurant du mieux que possible le service public, la vie à l'école, et la conduite de nos projets.

Le personnel communal, les élus sont pleinement engagés dans leur mission ; le conseil municipal s'est attelé à la tâche, toujours soucieux de cette

priorité qu'est le lien social et associatif, et l'esprit tourné vers la réalisation de projets pour construire un village plus moderne et plus généreux, dans le respect d'une saine gestion de l'argent public.

C'est cet esprit positif qui me guide, lorsque je veux croire que demain sera meilleur qu'hier !

A l'aube de cette nouvelle année formons le vœu que les moments de joie à venir soient multiples, que 2021 nous apporte le meilleur et d'abord confiance, audace et énergie pour nous rassembler, car c'est ensemble que nous pourrons relever les défis et construire un avenir meilleur. L'équipe municipale m'accompagne pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2021.

Frédéric LEVESQUE
Maire de Montaren et Saint-Médiars



MONTAREN & SAINT-MÉDIERS



— VOUS AVEZ DES DROITS - NE LES IGNOREZ PAS —

Le système français de protection sociale doit permettre à chacun de vivre dignement au travers de nombreuses prestations sociales. Mais le système de solidarité est très complexe, et on a souvent l'impression de se retrouver devant un maquis inextricable de règles et de procédures. C'est pourquoi,

par ignorance de leurs droits, par découragement devant un système pas toujours facile à comprendre, ou devant la difficulté d'avoir un interlocuteur, de nombreuses personnes renoncent aux prestations et aux aides auxquelles elles pourraient prétendre. C'est un constat que nous faisons très

souvent lors des accueils au CCAS. Nous avons choisi de vous présenter de manière simple trois prestations, parmi les plus courantes. Si vous êtes concernées par l'une ou l'autre, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information et une aide aux démarches.

APA

Allocation Personnalisée d'Autonomie

Pour les personnes de plus de 60 ans, qui n'arrivent plus à assumer toutes les tâches du quotidien. Pas de conditions de ressources, mais le montant attribué dépend de vos revenus.

ASPA

Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées

Vient compléter votre retraite, si vos revenus mensuels sont inférieurs à 903,20 € pour une personne seule, ou 1402,22 € pour un couple.

CSS

Complémentaire Santé Solidaire

Finance une complémentaire santé :

- sans aucune participation de votre part, si vos revenus mensuels sont inférieurs à 753€ pour une personne seule, 1129€ pour un couple.
- avec une participation de votre part (de l'ordre de 25€ par mois) si vos revenus mensuels sont inférieurs à 1016€ pour une personne seule, 1524€ pour un couple.
- Pour les familles avec enfants à charge, les plafonds dépendent de la composition du foyer.

Trouvez plus d'informations sur le site : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

— FIN D'ANNÉE —

Cest avec regret que nous avons dû annuler les traditionnels concert et goûter des aînés, qui est un moment fort de la vie du village, car il était totalement impossible de se réunir au mois de décembre. Notre première mission prioritaire était évidemment de respecter les règles en vigueur, d'être disponibles par téléphone pour celles et ceux qui étaient en difficulté.

Nous avons décidé que, pour compenser autant que faire se peut cette privation de convivialité, nous allions offrir aux aînés un cadeau de fin d'année plus conséquent.

Nous avons fait le choix de vous remettre quelques gourmandises, pour cette fin d'année que nous avons voulue festive malgré les circonstances.

Notre choix a été guidé à la fois par une recherche de produits de qualité, mais aussi par un choix éthique que, nous l'espérons, tous partagent : choisir des produits locaux (cuvée de la Cave de Montaren, tartinables de la Maison Chabert élaborés à Serviers) et qui s'inscrivent dans une démarche solidaire : terrine, confiture de châtaigne et chocolats en provenance de La Cézarenque, ESAT situé à Concoules, dont la ferme atelier

emploie des personnes en situation de handicap.

Le souhait de vous faire plaisir nous a animés lorsque nous avons préparé et distribué ces colis.



— CULTIVER SA MÉMOIRE... ET SA PATIENCE ! —

Au début de l'année 2020, le Centre Socio-Culturel Intercommunal de Saint-Quentin-La-Poterie a proposé une formation pour apprendre à animer des ateliers mémoire. Deux membres du CCAS de Montaren et Saint-Médières se sont ins-

crites pour cette aventure, qui s'est révélée plus aventureuse que prévu, à cause de la situation sanitaire. Mais la motivation de tous a permis de poursuivre cette formation contre vents et marées : en réunion, puis par visioconférence, à nouveau en réunion,

et encore en visioconférence... Nous espérions pouvoir commencer ces activités aussi stimulantes que ludiques d'abord en septembre, puis en novembre. Ce ne fut hélas pas possible ! Mais nous n'oublions pas notre projet !

CCAS - INFORMATIONS PRATIQUES

Le CCAS vous accueille de préférence sur rendez-vous, pris en appelant le **07 50 56 75 34**. Cette organisation nous permet d'être davantage à votre écoute, en prévoyant le temps nécessaire pour chaque situation et en vous assurant davantage de confidentialité.

Le port du masque est obligatoire.

Une rencontre sans rendez-vous est également possible le premier mercredi de chaque mois de 9 heures à 11 heures. Il vous faudra alors attendre à l'extérieur si nous sommes déjà occupés avec quelqu'un.

En période de confinement ou de restriction de déplacements, nous ne pouvons garder cette possibilité, pour des raisons évidentes de sécurité. Il est alors indispensable de nous contacter par téléphone.





— UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DE LA PRÉVENTION —

Depuis plusieurs semaines le centre du village, privé de toutes les animations festives qui l'animent d'ordinaire pendant la période estivale, avait un peu perdu de sa joie de vivre.

En ce samedi 5 septembre il a pu accueillir trois manifestations qui, dans une forme de complémentarité et dans trois lieux contigus : salle de la médiathèque, cour de la mairie et place du Plan, ont proposé aux habitants de Montaren et Saint-Médiars d'échanger avec les acteurs culturels, sociaux et associatifs du village et de découvrir auprès des associations de Sécurité Civile agréées du Gard les dispositifs prévisionnels et les gestes de premiers secours.



Organisée à l'initiative de la municipalité, dans le respect des mesures sanitaires liées à la crise sanitaire et sous l'œil bienveillant de notre garde champêtre (port du masque pour tous, mise à disposition de gel hydro alcoolique, sens de circulation dans la cour et dans la salle de la médiathèque, distanciation) cette manifestation fut l'occasion d'apprécier le travail réalisé par nos associations, de se renseigner sur le soutien que peuvent apporter à la population le CCAS, le Centre Social Intercommunal, La ligue contre le cancer lorsqu'il faut faire face à des moments difficiles, ce fut également l'occasion de découvrir le travail remarquable des associations de Sécurité Civile en matière de prévention. Les mesures barrières, dont on voit aujourd'hui combien il était important

de les respecter, n'ont pas empêché les participants de profiter de l'interprétation d'un extrait d'une pièce de Tchekhov par l'atelier théâtre ou de la prestation de la chorale des Sardines.

Cette journée fut, en outre, honorée de la présence de la sous-préfète du Vigan, Joëlle Gras, et de celle de Fabrice Verdier, président de la CCPU. Ils ont pu s'attarder sur chaque stand et découvrir le travail et le dynamisme des associations présentes. Ils ont également échangé avec les membres des associations de Sécurité Civile dont ils ont pu apprécier la compétence et l'engagement.



Certes la convivialité qui accompagne d'habitude cette fête ne fut pas possible : ni verre de l'amitié ni repas partagé, mais des échanges et des rencontres qui demeurent essentiels au maintien d'une vie sociale indispensable pour nous tous. La prévention est devenue un élément incontournable de notre quotidien, et sans doute pour longtemps. C'est dans le respect de ce cadre que nous devons désormais continuer à vivre et à partager.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

dans le cadre de l'opération
« Livres en balade »

LES ASSOCIATIONS DE MONTAREN ET SAINT-MÉDIARS

- L'amicale des chasseurs
- Amis de la médiathèque
- La jeuothèque
- Le Collectif du Pois Chiche Masqué
- Les ravis de la Carcarie
- Fête Attention
- Génération mouvements Les aînés de la Carcarie
- Le comité de Jumelage avec Souto da Casa
- Les brodeuses de la Carcarie
- Les trois micocouliers
- Le Centre Communal d'Action Sociale

PARTICIPANTS

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- Le Centre Social Intercommunal de St Quentin la Poterie
- La ligue contre le cancer. Antenne d'Uzès
- L'Association Recyclerie Ressourcerie en Uzège

LES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE DU GARD

- L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Gard
- L'UNASS
- L'ASSM 30
- La Protection Civile du Gard
- La Croix Rouge



PROJET — LE PRESBYTÈRE, FUTUR CŒUR DU VILLAGE —

La nouvelle municipalité souhaite mettre en valeur l'ancien presbytère, bâtiment public central dans notre village.

Sa réhabilitation passera par de lourds travaux de structure et de second-œuvre pour le rendre utilisable en totalité (environ 180 m² exploitables) afin d'y créer un lieu de vie majeur donnant sur la Place du Plan à destination du public et des associations



qui créent le dynamisme social et l'animation si précieux pour notre commune. Un groupe de travail municipal est en train de tracer les premières esquisses de ce projet et d'étudier la faisabilité technique et financière des aménagements nécessaires. Dans quelques mois, un appel à projet sera lancé auprès de la population pour définir l'occupation du rez-de-jardin.





– UN AGENDA DANS LES STARTING BLOCKS –

LES BOULISTES

impatients de venir caresser le cochonnet, et dont le calendrier est déjà établi :

- 20 Mars 2021 à 14h30
Concours Entreprise GUIRAUD
- 10 Avril 2021 à 14h30
Concours Entreprise SOURO
- 1 Mai 2021 à 15h00
Concours Lac Dupuy et brasserie MEDUZ
- 5 Juin 2021 à 15h00
Concours T.S.I. RIGAL
- 26 Juin 2021 à 17h00
Concours Mas et Villas d'Uzès
- 14 Juillet 2021 à 15h00
Concours offert par la municipalité



JOURNÉE TAURINE, 2019

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

avec la *Jeudothèque*, prévues en Octobre, annulées en raison d'une alerte météo et qui pourraient avoir lieu au printemps.



JOURNÉE DU PATRIMOINE, 2019

Enfin, que dire de La Fête du Pois Chiche et de La Fête Votive dont nous avons été privés en 2020 et qui constituent des moments forts de la vie de notre village ?

Le KPCM a programmé son Assemblée Générale le samedi 16 Janvier et travaille à la préparation de la prochaine Fête du Pois Chiche, très probablement le premier weekend du mois de Juin.

LES BRODEUSES DE LA CARCARIE

qui ont programmé leur Vide-Commode au foyer le dimanche 11 Avril.

D'ordinaire l'agenda de début janvier annonce les manifestations prévues au printemps. Il devra cette année se contenter de présenter des projets émanant de plusieurs associations et prêts à être réalisés dès que le feu vert sera donné par les autorités sanitaires.

LES 3 MICOCOULIERS

contraints d'arrêter leurs répétitions pour le spectacle prévu le 20 Novembre 2020 et qui sont impatients de se remettre au travail pour nous proposer une représentation... mais quand ?



BRODEUSES DE LA CARCARIE, 2019

Et d'autres manifestations organisées dans le cadre d'un partenariat entre la municipalité et une association.

FESTIVAL DU CONTE EN UZÈGE

Une soirée dans le cadre du Festival du conte en Uzège qui reviendrait au jardin du temple à la fin du mois de juin.



FÊTE DU POIS CHICHE, 2019

AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE

dont le calendrier, remanié à plusieurs reprises en raison des confinements, ne manque pas d'attractivité :

- conférence de Maryse Rivière, auteur de romans policiers (report de 2020)
- exposition collective de Marie Schenck
- exposition Alain Schneider (report de novembre 2020)
- sortie culturelle prévue le 9 mai 2021 à Villeneuve-lès-Avignon



EXPOSITION CHRISTINE LIANDIER, 2020

MUSIQUES DU MONDE

Le traditionnel concert de Musiques du monde, avec *Autres Rivages*, qui n'a pas pu être organisé en 2020 et qui est prévu le dimanche 25 Juillet 2021.



TOKYO TELO, 2018

Sous quelle forme? Elle dépendra des conditions sanitaires en vigueur à ce moment-là. Un Loto et la traditionnelle balade du Pois Chiche pour le Dimanche des Rameaux font aussi partie des projets de cette association.

Les responsables associatifs sont mobilisés, ils savent pouvoir compter sur le soutien de la municipalité, le top départ va dépendre de la situation sanitaire de notre pays.





— L'ÉCOLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE —

La municipalité de Montaren et Saint-Médiars a décidé de doter l'école du matériel nécessaire à une pratique pédagogique innovante. Ainsi, dès la rentrée, toutes les classes, élémentaires et maternelles, ainsi que le bureau de la directrice, ont été équipés d'un ordinateur portable.

Une première étape, qui a été suivie de l'installation dans chaque classe d'un vidéoprojecteur, assorti d'un tableau blanc, ce qui permettra à tous les enfants d'une

même classe de regarder sans bousculade, sereinement et de façon efficace les contenus, textes, images et vidéos affichés. Un investissement municipal important, mais quel progrès par rapport à l'époque où tous se pressaient autour d'un vieil ordinateur unique, quelle facilité d'utilisation car le célèbre tableau vert rempli de la belle écriture des maîtres n'avait pas la possibilité de présenter successivement des contenus différents...



— DEUX RENTRÉES SOUS HAUTE SURVEILLANCE —

Celle du mois de septembre, avec un protocole rigoureux, puis celle de novembre avec un protocole renforcé et l'obligation du port du masque pour tous les enfants à partir de 6 ans. Consciente de la charge financière supplémentaire que cela pouvait occasionner pour les familles, l'équipe municipale a décidé de donner à chaque enfant deux masques lavables et réutilisables, cette distribution faite dès la première semaine a été suivie d'un deuxième lot de deux masques.



— OPÉRATION BRIOCHES RÉUSSIE ! —

Cette année encore l'APE (l'Association des Parents d'Elèves) et la municipalité ont décidé de soutenir l'Opération Brioches (operation-brioches.org) menée par l'Association Unapei (unapei.org) au profit de l'enfance handicapée. Vu la situation sanitaire, il a été proposé aux parents de réserver des brioches puis de venir les récupérer sur le boulodrome le dernier jour de classe, avant les vacances de Toussaint. Cette opé-

ration a rencontré un franc succès puisque 88 brioches ont été commandées. Cette année, cela contribuera par exemple pour les parents d'enfants handicapés à acheter du matériel permettant de relier un fauteuil roulant à un vélo pour faire des balades. Merci donc à l'APE, aux parents pour leur implication et leur générosité. Une gourmandise que l'on peut qualifier de vertueuse...



— JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE DE MONTAREN —

Ce vendredi 11 décembre, pour commémorer la journée de la laïcité, à l'initiative de la Directrice, enseignante en classe de cours moyen ainsi que de l'enseignante des cours élémentaires, une rencontre a été organisée entre des élus de la République et les enfants : le maire, ceint de son écharpe tricolore, est donc venu rendre successivement visite aux deux classes. Il a, devant les élèves, impressionnés et attentifs, prononcé un court discours de présentation des thèmes fondamentaux qui sont le ciment des valeurs de la République : liberté de conscience, liberté d'expression, égalité et laïcité.



cier d'avoir accepté leur invitation, lettre aussi dans laquelle ils « s'engageaient à respecter les valeurs de la République dans leur école et dans leur pays ». Belle promesse de ces enfants, pleine d'espoir et d'optimisme. Ils avaient aussi conçu deux affiches « laïcité » à partir de dessins reproduisant un bouquet de mains ouvertes, les leurs... qu'ils avaient signées. Elles seront

affichées en mairie ! S'en est suivie une longue discussion au cours de laquelle les enfants ont posé de nombreuses questions au maire, allant des différentes notions abordées, à son engagement citoyen, au fonctionnement d'une équipe municipale... sans oublier quelques questions plus enfantines et personnelles sur ses motivations personnelles, son âge, ses goûts ! Un échange plein de saveur, très intéressant et qui marquera durablement ces élèves aussi ravis que les adultes présents !





— UN NOUVEL ÉLAN CULTUREL, L'Ombrière — Pays d'Uzès

Ombrière architecturale en métal, dans un espace naturel ombragé... et le charme opère. Certes, ce projet porté par la Communauté de Communes a naguère été décrié, mais il est là, visible depuis la route, et cet équipement est l'occasion exceptionnelle de donner une nouvelle dimension culturelle



et intercommunale à l'Uzège. La programmation artistique retardée par la crise sanitaire, se veut pluridisciplinaire, prenant également en compte danse, théâtre, musique mais *L'Ombrière* devrait aussi être un lieu de vie, de rencontre que les habitants pourront s'approprier...

Site internet : www.lombriere.fr

— RÉDUISONS NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE ! —

La gestion des déchets ménagers est un enjeu majeur. Pourquoi ? Le 29 juillet 2019 n'est pas une date anodine. C'est le jour record où l'humanité a consommé plus de ressources que la nature peut en renouveler en un an... Cela signifie que nous avons cultivé plus de terres, abattu plus d'arbres et pêché plus de poissons que la nature peut nous en offrir au cours d'une année. Ce jour du dépassement ne cesse de se précipiter. En 1998 c'était le 30 septembre, en 1987 le 31 décembre... Qu'en sera-t-il dans 10, 20 ou 30 ans ? Quelle planète voulons-nous laisser à nos enfants ?

Le traitement des déchets est aussi le deuxième poste de dépenses des collectivités territoriales.

Les contraintes réglementaires de plus en plus fortes s'imposent afin de réduire nos déchets à la source, de faciliter leur réutilisation, leur recyclage et de minimiser les déchets résiduels en incinération ou en stockage pour protéger notre environnement.

Le coût du traitement des déchets va fortement augmenter dans les prochaines années et par répercussion une augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pourrait devenir très rapidement insupportable pour de

nombreux ménages.

En 2019, sur le territoire du SICTOMU, chaque habitant a produit 337 kg de déchets.



Et si la solution du problème se trouvait en nous tous, dans nos attitudes citoyennes ?

Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir acquis le réflexe du tri. Ce geste de tri, reçu comme une contrainte, est devenu aujourd'hui un acte citoyen indispensable à la protection de notre planète. Un geste qui peut paraître minuscule, dérisoire mais qui devient immense par sa répétition au quotidien.

Mais le tri ne suffit pas ! Tous nos déchets ne sont pas recyclables...

Ne nous voilons pas la face, une fois la collecte de notre bac marron effectuée, les ordures ménagères ne disparaissent pas ! A l'échelle du SICTOMU, ce sont chaque année 9 000 tonnes de déchets qui sont incinérées ou enfouis sur le site de Bellegarde où 65 hectares de terre sont sacrifiés

pour des dizaines d'années.

Quoi de plus motivant que de voir que, de façon simple, chacun de nous peut réduire significativement les quantités de déchets qu'il produit ?

Ensemble, nous avons appris à trier. Ensemble apprenons aussi à moins jeter.

Alors ensemble réduisons et optimisons nos déchets par des gestes quotidiens simples :

- ▶ **Trier** mieux et davantage les emballages, le verre et le papier dans les colonnes de tri.
- ▶ **Utiliser les déchetteries** pour les encombrants, les végétaux, les déchets toxiques, etc...
- ▶ **Valoriser les déchets de cuisine par le compostage** qui produit un engrais naturel et gratuit.
- ▶ **Recycler et réparer** ce qui peut l'être.
- ▶ **Donner au lieu de jeter.**
- ▶ **Éviter le gaspillage** des aliments et des biens de consommation courante.

Réduire ses déchets ce n'est pas seulement faire un geste pour l'environnement, c'est aussi un geste pour votre santé, votre porte-monnaie et votre satisfaction personnelle.

Pour réduire le volume de notre poubelle de 30% soit 100 kg de déchets par habitant et par an, le compostage est le geste le plus facile qui permet de rendre à la terre ce qu'elle a produit.

Le SICTOMU s'engage et se mobilise à vos

côtés pour faire évoluer les comportements et réussir ensemble le défi de la réduction des déchets. Il met à la disposition des usagers des composteurs pour un prix très modique.

Plus d'informations : www.sictomu.org

N'oublions pas : LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !



— SIVOM DE COLLOGUES —

Après plus de 25 ans de bons et loyaux services à la présidence du SIVOM de Collorgues et du SMEG (Syndicat d'Electrification), Alain Prat a souhaité se consacrer à ses chênes truffiers et ses vignes à temps plein. Nous le remercions pour son action au service de la collectivité qu'il a mené avec motivation

et abnégation durant toutes ces années. De ce fait un nouveau bureau a été élu: Jean-Paul BOYER Président, Christophe BOUGAREL, Didier KIELPINSKI, Sébastien BERTRAND, Serge GUIRAUD vice-présidents.

Un nouveau forage sur la commune de Montaren et en cours de réalisation pour

remplacer l'ancien qui n'est plus apte.

Enfin, le bureau d'études INFRAMED a été mandaté comme maître-d'œuvre des travaux d'extension du réseau d'assainissement du Clos de Ségaras qui pourraient débuter courant 2022.

— LE PLUI VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ —

Qu'est ce qu'un PLUi? Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans les règles d'utilisation du sol. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé à l'échelle de la Communauté de

Communes, conciliant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

Il s'agit ainsi de réfléchir et de définir des objectifs vers lesquels tendre durant les 10 prochaines années à l'échelle intercommunale afin de faire émerger entre les communes voisines une bien meilleure cohérence des règles en matière d'urbanisme et de d'aménagement du territoire.

La Commune de Montaren et Saint-Médiars s'est donc exprimée, à l'unanimité pour le transfert à la communauté de communes de la compétence Plan Local d'Urbanisme. Hélas, la Loi permettant aux communes de s'opposer à ce transfert, la minorité de blocage a été mise en œuvre par certaines communes du Pays d'Uzès, le PLUi sera donc discuté à nouveau après les élections municipales de 2026...



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

03/01/2020 - Clarisse RIGAL CASTELLE
12/02/2020 - Eléna KASSAB
03/04/2020 - Alaa HAJJI
29/07/2020 - Emma DE ROBERT DE BOUSQUET BLANC
23/11/2020 - Yanis OUKIRFI LAICHOIR

MARIAGES

20/06/2020 - Axel FRANC et Lorraine FANIEL
18/07/2020 - Guillaume LOPEZ et Caroline HEUANG PRASEUTH
22/08/2020 - Alexandre RIGAL et Elodie CASTELLE
19/09/2020 - Adrian LEVESQUE et Léa LARIDAN
26/09/2020 - Jordan RITTER et Mélanie DESLYS

DECES

25/01/2020 - Gilles MINAULT
17/02/2020 - Raymond PARADIS
11/04/2020 - Jean-Paul BAILLY
30/04/2020 - Jacques FAVAND
02/06/2020 - Charles AMORELLI
21/07/2020 - Vincent VALS
27/07/2020 - Jean MANCHE
21/08/2020 - Francisco LADEIRA NABAIS
25/08/2020 - Marc DENIS
29/08/2020 - Claude BAUDRAN
24/10/2020 - Dominique HAMEL
01/11/2020 - Emile ZAPHINI
15/11/2020 - Andrée BRIEN ép. DUPONT

PLANNING D'OCCUPATION DU FOYER

De 14h30 à 19h00 Les 3 Micocouliers - *Atelier Théâtre*
De 19h00 à 21h00 A tout cœur - *Chorale*

De 09h00 à 10h00 Centre social intercommunal
- *Cours de Gym (adultes)*
De 13h30 à 17h00 Les brodeuses de la Carcarie
- *Atelier hebdomadaire*

De 14h00 à 16h00 Les 3 Micocouliers
- *Atelier aquarelle*

De 10h30 à 11h30 Ligue contre le cancer
- *Soins de support (Sophrologie)*

De 12h45 à 13h45 Ligue contre le cancer
- *Soins de support (Yoga)*

De 14h00 à 17h45 Génération Mouvements (les aînés)
- *Rencontre hebdomadaire*

De 18h00 à 19h30 Les Ravis de la Carcarie
- *Atelier de chant animé par Virginie*

De 09h30 à 11h30 Centre Social Intercommunal
- *Cours de gym (adultes et seniors)*

De 13h30 à 17h00 Les brodeuses de la Carcarie
- *Atelier hebdomadaire*
Génération Mouvements (les aînés)
- *Atelier mosaïque (Presbytère ?)*

BRÈVES DE LA CARCARIE

Brèves de la Carcarie - Janvier 2021
Dépôt légal : Janvier 2021
Directeur de la Publication : Frédéric LEVESQUE
Coordinateur : Ronan SEGUIN
Comité de rédaction : Ghislaine QUEMA, Michèle ROMIEU, Maguy PUIG, Lysianne CORBIERE, Frédéric LEVESQUE, Serge GUIRAUD, Ronan SEGUIN
Mise en page : Xavier SEGURA
Photos et illustrations : Ghislaine QUEMA, Ronan SEGUIN

COORDONNÉES

MAIRIE
57, RUE PRINCIPALE 30700 MONTAREN ET SAINT-MEDIERS
Tel: 04.66.22.19.52 - Fax: 04.66.22.42.62
Courriel : mairie@montarenetsaintmediers.fr
Site internet : www.montarenetsaintmediers.fr
Facebook : Mairie de Montaren et Saint-Médiars
Horaires d'ouverture : Lun, mer, jeu, ven 9h30-12h30 / 14h00 - 16h00. Mar 14h00 - 16h00
Agence postale communale : lun, mer, jeu, ven 9h30-12h30





— PARC PHOTOVOLTAÏQUE, ON EN REPARLE ! —

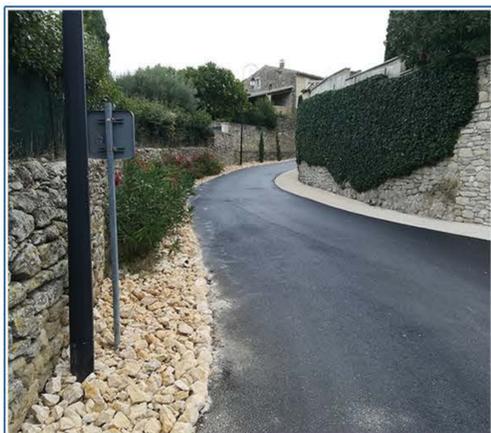
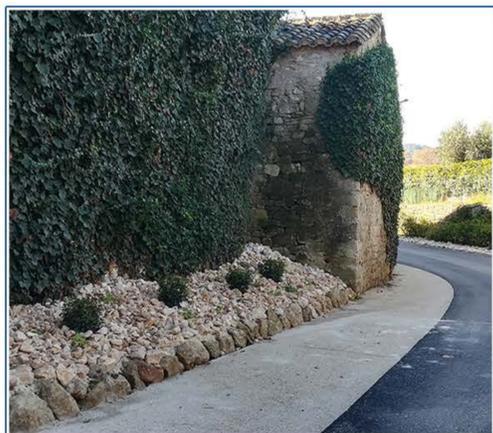
En date du 10 novembre 2020 le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un parc photovoltaïque sur notre territoire, au lieu-dit Bois de Larnac. Cette étude sera confiée à la société Voltalia spécialiste mondial de l'énergie solaire. La Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) adoptée le 18 août 2015 engage la France

à porter à 40% la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en 2030. Chaque territoire doit donc apporter son concours afin d'atteindre cet objectif. Par ailleurs, il convient également de préciser que la location du terrain à l'exploitant du parc assurerait des ressources financières conséquentes pour la commune alors que les dotations de l'Etat diminuent chaque année...

— ESPACES-VERTS, CIMETIÈRE EMBELLIS & RÉSEAUX SAINT-MÉDIERS —

De nouveaux parterres et espaces verts ont été créés par les services techniques Rue des Acacias, à l'entrée du village sur la Route d'Uzès. Le nouveau cimetière a également fait l'objet d'un embellissement floral et végétal, avec aussi la création d'un Jardin du Souvenir: en ce lieu peuvent être répandues les cendres cinéraires lorsqu'elles ne sont pas déposées dans une cavurne ou au columbarium.

Bientôt plus de câbles dans le Hameau de Saint-Médiers ! D'ici le printemps 2021, le hameau de Saint-Médiers va voir disparaître l'ensemble des réseaux aériens et le fort peu esthétique transformateur électrique « trônant » à l'entrée. Un projet de mise en valeur de ce beau hameau pour lequel la commune va investir près de 55 000 euros.



— DU CONCRET POUR LE QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNEL ! —

Après une longue procédure administrative pour le montage du projet, le quartier intergénérationnel devient enfin concret! Avec le dépôt du permis de construire pour :

- la création d'une maison en partage, destinée aux seniors avec 14 logements (12 T2 et 2 T3) et dotée d'une salle commune ainsi que d'un vaste jardin.
- de 13 maisons de ville en location avec jardins privés.
- et, sur un bel espace végétalisé, la construction d'une salle

communale de 80 m² offerte à la commune par l'aménageur et destinée à terme à compléter le foyer.

L'ensemble immobilier sera construit en ossature bois avec des matériaux biosourcés offrant un confort de vie optimal et de très hautes performances thermiques garantissant de faibles consommations d'énergies pour les locataires. Le « fait » intergénérationnel sera notamment possible par l'attribution d'un petit jardin potager à partager entre les habitants du quartier.

— LA PLACE DU PLAN TERMINÉE —

Les travaux de la Place du Plan, interrompus depuis le début de l'année, seront achevés au printemps 2021 par la mise en place d'un revêtement de voirie nouveau et l'installation de mobilier

urbain soulignant le caractère de « place centrale » de cet espace. Tous les éléments installés seront amovibles afin de pouvoir dégager l'espace pour les manifestations festives et touristiques.

— RD 337- RUE PRINCIPALE —

La Commune a fait réaliser une étude de faisabilité pour la réfection de la Rue Principale depuis l'église jusqu'au Carrefour de Saint-Médiers. Le projet consisterait à mettre en sécurité la circulation, à créer de véritables espaces piétonniers ainsi que

du stationnement. Nous avons sollicité la signature d'un contrat territorial avec le Département du Gard pour obtenir des financements et une co-maîtrise d'ouvrage pour ce projet d'embellissement d'un montant de 330 000 euros environ.

— ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ PRÈS DES PETITS JARDINS ET D'UN TERRAIN RUE DES ECOLES —

Au mois de janvier, la commune a acquis, par voie de préemption, une propriété dans le centre du village, constituée d'un mas ancien et d'un terrain de 1500 m², contiguë au Jardin du Temple où sont organisées de plus en plus de manifestations culturelles et festives contribuant ainsi à faire connaître les Petits Jardins, lieu chargé de l'histoire du village. L'acquisition de ce bien représente une opportunité unique pour la commune, pour à la fois, constituer une réserve foncière afin de pouvoir réaliser un accès satisfaisant vers les Petits Jardins et une aire de stationnement organisé et en discrétion du Jardin du Temple, et d'autre part, pouvoir disposer

d'un bâtiment dans lequel pourront être aménagés, prochainement, des sanitaires et des locaux techniques, nécessaires à l'organisation de manifestations culturelles, de concerts et de représentations diverses. L'évolution démographique de la commune dans les décennies à venir impliquera inéluctablement le développement des services municipaux et des activités associatives qui nécessiteront l'occupation de locaux dont la commune ne disposait pas jusqu'alors. Cette préemption permettra donc à la Commune de répondre à plusieurs objectifs: celui de favoriser le développement des loisirs et du tourisme en ce lieu et celui de

sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine naturel et non bâti des Petits Jardins.

Un terrain de 1000 m² situé à l'angle de la Rue et du Chemin des Ecoles a également été acquis cette année afin d'améliorer la circulation à ce carrefour et créer un espace public à proximité immédiate du quartier intergénérationnel.

L'épidémie de COVID ayant repoussé la réalisation de nouveaux travaux, la Commune a pu acquérir ces deux propriétés en fonds propres, sans avoir dû recourir à l'emprunt. Une charge qui ne pèsera donc pas sur les finances communales des années à venir.

